

CORRIGÉ

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

1/26



Le 6 juin 2006

Emetteur :	Note n° 27	Destinataire(s)
M. ANQUETIL		L'ensemble du personnel

Objet :
Départ en retraite de Mme TETREL

A la fin du mois de juin, Madame TETREL quitte notre entreprise pour profiter d'une retraite bien méritée.

A cette occasion un cocktail, auquel sont conviés les collaborateurs, est organisé

3 pts	Le 30 juin 2006 à partir de 17 h 30 Dans la salle de restauration
-------	--

2
pour mise en évidence

Ce jour là, il sera remis à Madame TETREL, un cadeau collectif. Pour cela, une enveloppe est à la disposition de tous ceux qui souhaitent participer à ce cadeau dans le bureau de Madame Keren jusqu'au 23 Juin prochain.

Nous vous remercions de votre participation.

Le Directeur des Ressources Humaines
M. ANQUETIL

Soin / style 3 pts
orthographe 2 pts



1/10

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE

Entre la Société : **HVM**
Représentée par **Monsieur AUBER** (1)
Dont le siège est situé **15 cours Clemenceau 76600 LE HAVRE**
D'une part,

Et

(1) **Mlle LEBEL Alice**
Demeurant **12 rue de la république 76290 MONTIVILLIERS**

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : EMBAUCHE

(2) **Mlle LEBEL Alice** est embauché(e) au sein de notre société, à compter du **3 juillet 2006** en qualité de **secrétaire commerciale** emploi affecté au coefficient **29** de la Convention Collective Nationale des Industries du textile.

Article 2 DUREE, PERIODE D'ESSAI ET PREAVIS

(0,5) Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Toutefois il comporte une période d'essai de **1 mois** à compter de la date de l'embauche effective de **Mlle LEBEL Alice** dans la Société.

(0,5) A l'issue de la période d'essai, le présent contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de **1 mois**. Ce préavis devra être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas où **Mlle LEBEL Alice** se dispenserait d'observer tout ou partie du préavis auquel il (elle) est tenu(e), il (elle) s'engage expressément à verser à la Société une indemnité équivalente à la rémunération de la période de préavis non effectuée.

Corrigé

EXAMEN : BEP METIERS DU SECRETARIAT			
EPREUVE : EP2 Epreuve technique : Activités professionnelles sur dossier			
Durée : 3h00	Code :	Coefficient : 6	Page
			2/12
		CORRIGE SESSION 2006	

Article 3 : HORAIRES DE TRAVAIL

Les horaires de **Mlle LEBEL Alice** sont fixés à **35** heures par semaine, soit :

Jours	Matin		Après -midi		Jours	Matin		Après-midi	
	De	à	De	à		De	à	De	à
Lundi	8h30	12h	13h30	17h	Jeudi	8h30	12h	13h30	17h
Mardi	8h30	12h	13h30	17h	Vendredi	8h00	12h	13h00	16h
Mercredi	8h30	12h	13h30	17h	Samedi				

Cependant, ces horaires peuvent être modifiés, certains jours en fonction de nécessités impératives.

Article 4 : REMUNERATION

La rémunération mensuelle brute de **Mlle LEBEL Alice** est fixée à **1280 €**.

Fait en deux exemplaires
Au Havre le 6 juin 2006

Signature de l'employeur

Signature de l'employé(e)
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

DEMANDE DE STAGE

Nom : MORIN

Prénom LUCIE

Qualification aide Comptable

Date d'embauche 01/07/02

Temps plein

Temps partiel

STAGES EFFECTUES

Date	Organisme	Intitulé	Durée

STAGE DEMANDE

Date	Organisme	Intitulé	Durée
10 → 30/09/06	INFOTOP	Ciel version 8	58 h

Date 30/05/06

signature du demandeur

MORIN

AVIS DU CHEF DE SERVICE

Accord

Refus

Report

MOTIF

3 pb

DEMANDE DE STAGE

Nom : *Collès*
Qualification *Secrétaire*
Date d'embauche *02/03/06*

Prénom *Anais*

Temps plein
 Temps partiel

STAGES EFFECTUES

Date	Organisme	Intitulé	Durée

STAGE DEMANDE

Date	Organisme	Intitulé	Durée
<i>6 au 8 / 7 / 06</i>	<i>ZIGMA</i>	<i>POWERPOINTOL</i>	<i>12h</i>

Date *29/05/06*
signature du demandeur

Collès

AVIS DU CHEF DE SERVICE

- Accord
 Refus
 Report

MOTIF : *ancienneté insuffisante dans l'entreprise.*

3 pts

4 pts

DEMANDE DE STAGE

Nom : COHEN

Prénom Sabah

Qualification chef d'équipe

Date d'embauche 25/03/01

Temps plein

Temps partiel

STAGES EFFECTUES

Date	Organisme	Intitulé	Durée
18/03 au 29/03/03	INFOTO?	Art P.	22h

STAGE DEMANDE

Date	Organisme	Intitulé	Durée
01/09 au 02/09/06	INFOTOP	DR BASE	6h

Date 30/05/06

signature du demandeur



AVIS DU CHEF DE SERVICE

Accord

Refus

Report

MOTIF

3 p6

DEMANDE DE STAGE

Nom : *BONHEUR*

Prénom *Gildas*

Qualification *D. Q. 2*

Date d'embauche *10/02/02*

Temps plein

Temps partiel

STAGES EFFECTUES

Date	Organisme	Intitulé	Durée
<i>12 → 28/04/06</i>	<i>CRT</i>	<i>H et S Niv 1</i>	<i>12h</i>

STAGE DEMANDE

Date	Organisme	Intitulé	Durée
<i>05/09 → 07/10/06</i>	<i>CRT</i>	<i>H et S niv 2</i>	<i>48h</i>

Date *02/06/06*

signature du demandeur

G. Bonheur

AVIS DU CHEF DE SERVICE

- Accord
 Refus
 Report

MOTIF : délai de franchise entre 2 stages insuffisants.

3 pb

4 pb

24 p5

CALCUL DU COUT DE FORMATION		
Titre du stage	Anglais perfectionnement ① (4p5)	
	OFFRE N° 1	OFFRE N° 2
Entreprise	Institut de langues étrangères	Labo langues système
Durée du stage (en heures)	8h00	8h00
Nombre de stagiaires	2	2
Prix unitaire du stage	280	300 (ou 300)
Prix global du stage	560	600
Frais divers par stagiaire	30	100
Total des frais divers	60	200
Calcul total de la formation	620 /8p5	800 /8p5
PROPOSITION	Institut de langues étrangères ② (4p5)	

Attention :

① : ne pas accepter « stage anglais »

② : ne pas accepter « offre n°1 »

sur 6 points

1 - Quel moyen de communication avez-vous utilisé pour obtenir cet écran ?

INTERNET

1 point

2 - Indiquez l'adresse du site.

http://www.normandie-seine-en ligne.credit-agricole.fr

1 point

3 - Quelle rubrique faut-il sélectionner pour effectuer un virement par télétransmission ?

⇒

Gérer

Virements

1 point

4 - Citez deux champs à compléter pour effectuer un virement.

Vers le compte

Date

1 point

Montant

Libelle

5 - Sur quoi faut-il cliquer pour valider le télé virement définitif ?

Il faut cliquer sur le bouton "Confirmer"

1 point

6 - Citez un autre type d'opération que l'on peut effectuer.

1 réponse au choix :

Consulter un autre compte

Gérer "Prêts" ou "Titres"

Personnaliser "Mail" ou "Alertes" ou "Votre site"

1 point

EXAMEN : BEP METIERS DU SECRETARIAT				
EPREUVE : EP2 Epreuve technique : Activités professionnelles sur dossier		CORRIGE		Page
Durée : 3h00	Code :	Coefficient : 6	SESSION 2006	9/12

15

Document 9
(à rendre)

Détermination de la TVA à décaisser
Au titre du mois de M.A.I. à déclarer au mois de M.A.I.

0,5
pour le
mois

Eléments	Montant de la comptabilité	Montant à déclarer (arrondi à l'euro le plus proche)
TVA Collectée du mois de <u>M.A.I.</u>	2370,58 0,5	2371 0,5
TVA déd. immo. du mois de <u>M.A.I.</u>	232,54 0,5	233 0,5
TVA déd. / ABS du mois de <u>M.A.I.</u>	1727,12 0,5	1727 0,5
Montant à porter sur la déclaration		411 0,5

15

Document 11
(à rendre)

0,5	Date <u>6 juin</u>		BRED BANQUE POPULAIRE	EUROS
0,5	Ordre <u>Tiré</u>			
0,5	<u>Public</u>	Payez contre ce chèque <u>quatre cent onze euros</u> à rédiger exclusivement en euros		
0,5	Objet <u>Tricheries</u>	non extensible et au profit d'une banque ou d'un établissement agréé		
0,5	<u>CA du conseil de</u>	à <u>TRESOR PUBLIC</u>		
0,5	Montant du chèque <u>411,00</u>	Payable en France	CPTE N 8315 01234	<u>LE HAVRE Le 06/06</u>
		Toutes agences	RVM	
		10235547010	15 Cours Clémenceau	
			75000 LE HAVRE	
	9858704	076895208583	831501234	

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration zéro), veuillez cocher cette case

A MONTANT DES OPERATIONS REALISEES

OPERATIONS IMPOSABLES (HT)		OPERATIONS NON IMPOSABLES			
01	Ventes, prestations de services	12095	04	Expansions hors CE	0000
02	Autres opérations imposées		05	Autres opérations non imposées	0000
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et opérations de montage)	0000	06	Livraisons intracommunautaires	0000
			07	Acquisitions financières	0000

B DECOMPTE DE LA TVA A PAYER

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due		
Opérations réalisées en France métropolitaine					
08	Taux normal 15,6 %	12095	2371		
09	Taux réduit 8,5 %				
Opérations réalisées dans les DOM					
10	Taux normal 8,5 %				
11	Taux réduit 2,1 %				
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)					
12	Autres taux				
13	Opérations imposables à un autre taux particulier (congéniat affecté sur numéro 3310 A)				
14	TVA anticipativement déduite à recevoir		2630		
<p>La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuant d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.</p>			15	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 13)	2371
			16	Mont TVA en acquisitions intracommunautaires	0000
			17	Mont TVA sur opérations à destination de Monaco	0000

TVA DEDUCTIBLE

18	Bien constituant des immobilisations	0000	233
19	Autres biens et services	0000	1727
20	Autre TVA à déduire	0000	
21	Report du crédit après avoir signé 27 de la précédente déclaration (à convertir en euros si ce crédit est en francs)	0000	
22	Indiquer le pourcentage de réduction applicable pour la période à l'issue de laquelle		
23	Total TVA déductible (lignes 18 à 22)		1960

CREDIT

24	Credit de TVA ligne 24 - ligne 16	0000	
25	Financement des dépenses sur formulaire n° 2019 (part)	0000	
26	Credit à reporter (ligne 25 - ligne 24) (Ce crédit sera utilisé jusqu'à la fin de la période déclarative)	0000	

TAXE A PAYER

27	TVA nette due (ligne 15 - ligne 24)		411
28	Taxes assimilées relatives aux intrants n° 2010 A	0000	
29	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acomptes versés	0000	
30	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acomptes versés	0000	
31	Total à payer (lignes 27 + 28 + 29 + 30)		411

Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 non nulle) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 28.

Les dispositions des articles 29, 35 et 36 de la loi n° 28-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'information, aux fichiers et aux bases d'application, ainsi que les articles 1149, 1150 et 1151 du Code de Commerce, sont applicables aux entreprises de commerce international, destinées à la déclaration d'exportation de biens à caractère social de la Direction Générale des Douanes et des Droits

EXAMEN : BEP METIERS DU SECRETARIAT

EPREUVE : EP2 Epreuve technique : Activités professionnelles sur dossier				CORRIGE	Page
Durée : 3h00	Code :	Coefficient : 6		SESSION 2006	11/12

1/18

Ticket comptable n° 1		
Date : 06/06/06	Code Journal : CA	
Libellé Le Nicot n° 315		
N° de compte	Débit	Crédit
626000	70,00	
531000		70,00
2 pt		
Totaux	70,00	70,00

Ticket comptable n° 2		
Date : 06/06/06	Code Journal : BA	
Libellé FINOT N/CR 98768		
N° de compte	Débit	Crédit
401235	652,00	
512100		652,00
2 pt		
Totaux	652,00	652,00

Ticket comptable n° 3		
Date : 06/06/06	Code Journal : AC	
Libellé EDF S/F		
N° de compte	Débit	Crédit
606111	115,85	
445664	22,71	
401563		138,56
3 pt		
Totaux	138,56	138,56

Ticket comptable n° 4		
Date : 06/06/06	Code Journal : UE	
Libellé TOUT POUR LA SECHE N/F 543		
N° de compte	Débit	Crédit
411993	7699,84	
701010		3104,60
701020		938,60
701030		2359,80
445714		1261,84
708500		35,00
6 pt		
Totaux	7699,84	7699,84

calculs à refaire
car mauvaise
6 pt

N° Ticket : 1pt
Date : 1pt
Code Journal : 1pt

Libellé : 1pt
Totaux : 1pt